



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-un du mois de janvier à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de ST SULPICE le GUERETOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil à la mairie, sous la Présidence de M. Éric BODEAU, Maire.

Convocation adressée le : 20/01/2026

Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice :

Mme Nathalie BAZIN ; M. Éric BODEAU ; Mme Sylvie BRE ; M. François CHATELAIN ; Mme Claude DALOT ; M. Didier DEMKIW ; Mme Annie DEVINEAU ; M. Jean-Jacques DUPRE ; M. Alain GAZONNAUD ; M. Patrick GUERIDE ; M. Jean-Claude LABESSE ; Mme Emmanuelle LAMBERT ; Mme Nathalie RIBOULET ; M. Sylvain LAFAYE ;

Etaient absents et excusés, ayant donné pouvoir :

- Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, qui a donné pouvoir à Mme Sylvie BRE,

Etaient absents et excusés :

- Mme Geneviève WIDMANN ;

Était absent :

- M. Ludovic VILLATTE,

Secrétaire de séance : Nathalie RIBOULET

Liste des délibérations

- **ADMINISTRATION GENERALE** – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 9 décembre 2025

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **ADMINISTRATION GENERALE** – Motion pour le maintien et le développement du RASED

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **ADMINISTRATION GENERALE** – Adhésion au groupement de commande du marché de maintenance Eclairage Public

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **RESSOURCES HUMAINES** – Renouvellement du contrat d'assurance statutaire du personnel auprès de la CNP,

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **FINANCES** – Plan de Financement – réhabilitation Ecole de Theix – CAGG Service Habitat
Adopté à l’unanimité des membres présents.

➤ **FINANCES** – Plan de financement – Subvention FEDER – Végétalisation cour Ecole
élémentaire
Adopté à l’unanimité des membres présents. (13 POUR – 2 ABSTENTIONS)

➤ **AFFAIRES FONCIERES** – Programme de coupe 2026 – exploitations en Bois Façonné
Adopté à l’unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30